

Agrément pour la réalisation des prélèvements et/ou des analyses du contrôle sanitaire des eaux
Portée détaillée des agréments

(Référence: Arrêté du 24 janvier 2005 modifié relatif aux conditions d'agrément des laboratoires pour la réalisation des prélèvements et des analyses du contrôle sanitaire des eaux)

Nom du laboratoire	Laboratoire Départemental d'Analyses des Bouches-du-Rhône
Adresse du laboratoire	Technopôle de Château-Gombert 29, rue Joliot-Curie 13013 MARSEILLE
Date de début de validité de l'agrément	01/01/2007
Date de fin de validité de l'agrément	31/12/2011

Analyses des eaux destinées à la consommation humaine, à l'exclusion des eaux minérales naturelles	
<i>A - Prélèvements et paramètres réalisés sur site</i>	
A-1 - Prélèvements	Agréé
A-2 - Paramètres réalisés sur site	Agréé
<i>B - Analyses microbiologiques</i>	Agréé
<i>C - Analyses chimiques</i>	
C-1 - Analyses physico-chimiques	Agréé
C-2 - Analyses chimiques - Micropolluants organiques	Agréé
C-3 - Analyses chimiques - Produits phytosanitaires	Agréé (cf. liste des paramètres pour lesquels le laboratoire est agréé)
C-4 - Analyses chimiques - Composés minéraux	Agréé
C-5 - Analyses chimiques spécifiques des eaux d'origine superficielle	Agréé
<i>D - Analyses de radioactivité</i>	-
<i>E - Analyses optionnelles</i>	
E-1 - Analyses microbiologiques optionnelles	Agréé (cf. liste des paramètres pour lesquels le laboratoire est agréé)
E-2 - Analyses chimiques optionnelles	Agréé (cf. liste des paramètres pour lesquels le laboratoire est agréé)
E-3 - Analyses optionnelles de radioactivité	-
Analyses des eaux de piscines et de baignades (baignades aménagées et autres baignades)	
<i>F - Prélèvements et paramètres réalisés sur site</i>	
F-1 - Prélèvements	Agréé
F-2 - Paramètres réalisés sur site	Agréé
F-2.1 - Pour les eaux de piscines	Agréé
F-2.2 - Pour les eaux de baignades	Agréé
<i>G - Analyses microbiologiques de base</i>	Agréé
<i>H - Analyses physico-chimiques de base</i>	

H-1 - Pour les eaux de piscines	Agréé
H-2 - Pour les eaux de baignades	-
<i>I - Analyses optionnelles</i>	
I-1 - Analyses microbiologiques optionnelles	-
I-2 - Analyses chimiques optionnelles	Agréé (cf. liste des paramètres pour lesquels le laboratoire est agréé)

C-3 - Analyses chimiques - Produits phytosanitaires

Produits phytosanitaires obligatoires:

- Aldrine
- Dieldrine
- Heptachlore
- Heptachlore époxyde

E-1 - Analyses microbiologiques optionnelles

Legionella
Salmonelles

E-2 - Analyses chimiques optionnelles

Bromate
Chlorite
Oxydabilité au KMnO_4 en milieu acide chaud
Chlorate
Autres paramètres optionnels:

COHV autres que la liste C2:

- Toluène
- Xylène

HAP autres que la liste C2:

- Fluoranthène

I-2 - Analyses physico-chimiques optionnelles

Oxydabilité au KMnO_4 en milieu acide chaud